

de manière à se diviser entre eux l'octroi du gouvernement.

C'est une dilapidation des deniers publics, c'est un vol manifeste.

Et beaucoup de cercles et de sociétés périssent à cause de la mauvaise foi, de l'égoïsme de leurs officiers.

DU CHOIX DES JUGES.

Pour être bon juge, il faut être droit, impartial et posséder des connaissances suffisantes.

L'intérêt personnel engage malheureusement quelquefois un juge à favoriser celui ou ceux qui plus tard lui rendront la réciprocité.

Mais le public s'aperçoit de ce favoritisme et s'éloigne avec dédain de ces manifestations.

Aussi, quel travail faut-il s'imposer pour recruter le nombre suffisant de membres pour que l'association subsiste.

Voilà la cause de la faiblesse d'un trop grand nombre de nos sociétés agricoles si utiles et si belles en elles-mêmes.

LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Le but des sociétés d'agriculture, à l'heure actuelle, doit être d'entreprendre les choses que les cercles n'auraient pas le moyen de faire.

Ce qui a été dit des cercles agricoles s'applique également aux sociétés d'agriculture.